AB2D PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
Au capital de 170.000 euros
Siège social : 6 rue Pythagore ZI de Belle Aire
17440 - AYTRE
494 484 033 RCS LA ROCHELLE

(Ci-après « *la* ***Société*** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2026

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 25.328,39 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice.....25.328,39 euros

Report à nouveau64.334,64 euros

AFFECTATION

A la distribution d'un dividende29.920,00 euros

Le solde au report à nouveau*59.743,03 euros

Total 89.663,03 euros89.663,03 euros

**Le compte « Report à nouveau » passerait ainsi de 64.334,34 à 59.743,03 euros.*

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 1,76 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes perçus par les sociétés détenant au moins 5% du capital de la société distributrice bénéficient, à condition que les titres soient conservés pendant au moins deux ans, d'une exonération d'impôt, sous réserve de l'imposition d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt étrangers compris. Pour les produits de participation versés entre des sociétés d'un même groupe d'intégration fiscale, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1 %.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non-éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2024	29.920 euros	-	-
31 décembre 2023	-	-	35.870 euros
31 décembre 2022	-	-	39.950 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Certifié Conforme

Le Président,

Monsieur Antoine DESSIRIER

GROUPE EXCEL LA ROCHELLE

117 avenue Denfert-Rochereau
B.P. 32064
17010 LA ROCHELLE Cedex 1

Tél. 05 46 44 83 83
E-mail : contact@gexl.fr
Web : gexl.fr

Experts-comptables

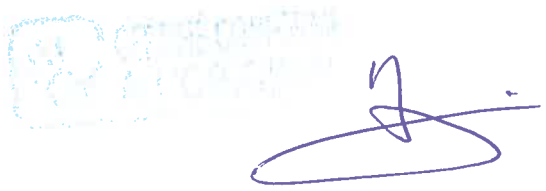
. Angéline Morineau
. David Galaup
. Marc Claverie
. Sophie Perrotin

SAS AB2D PARTICIPATIONS

6 rue Pythagore

17440 AYTRE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	501 936		501 936	501 936
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	330		330	330
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 688		1 688	1 688
	Total de l'actif immobilisé (III)	**503 954**		**503 954**	**503 954**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	1 809		1 809	1 809
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	7 230		7 230	4 461
	Total de l'actif circulant (IV)	**9 038**		**9 038**	**6 270**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**512 992**		**512 992**	**510 224**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	1 688	1 688
(2) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	170 000	170 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	17 000	17 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	64 335	98 186
	Résultat de l'exercice	**25 328**	**(3 931)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	21 936	21 936
	Total des capitaux propres	**298 600**	**303 191**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	68 099	62 149
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 733	4 323
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	140 560	140 560
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**214 392**	**207 032**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**512 992**	**510 224**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	25 328,39	(3 931,25)
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	5 733	207 032
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportation	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			4 672	3 931
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation			**4 672**	**3 931**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(4 672)**	**(3 931)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(4 672)**	**(3 931)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	30 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**30 000**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**30 000**	
	RESULTAT COURANT avant impôts	**25 328**	**(3 931)**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	Total des produits	**30 000**	
	Total des charges	**4 672**	**3 931**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**25 328**	**(3 931)**

(2) dont produits concernant les entitées liées		
(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

1. Préambule

2. Evènements significatifs et faits caractériques

 2.1 Evènements principaux de l'exercice
 2.2 Evènements post-clôture
 2.3 Principes, règles et méthodes comptables
 2.4 Informations diverses

3. Informations relatives au bilan, compte de résultat et hors bilan

Annexe aux comptes annuels

1 Préambule

L'exercice social clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **512 992 €.**

Le résultat net comptable est de **25 328 €.**

2 Evènements significatifs et faits caractéristiques

2.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun évènement majeur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes annuels n'est à mentionner. A noter toutefois qu'il s'agit de la première année d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022.

2.2 Evènements post-clôture

Aucun évènement significatif n'a été recensé

2.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant les règlements 2014-03 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables, les règles générales appliquées résultant des dispositions du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Annexe aux comptes annuels

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs ou indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont directement inscrits en charges dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

- **Frais de recherche et frais de développement :** NON APPLICABLE

- **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

L'entreprise pratique les amortissements de ses biens suivant le mode linéaire en fonction de la durée estimée d'utilisation.

La différence entre l'amortissement fiscal déterminé le cas échéant suivant le mode dégressif et en fonction des durées d'utilité est comptabilisée sous forme de dotation exceptionnelle au compte de résultat.

Elle figure au passif du bilan sous la rubrique « Amortissements dérogatoires ».

- **Durées et Modes d'amortissement par nature des biens :**

Nature des biens	Mode	Durée d'amortissement

Annexe aux comptes annuels

	(Non Amortissable, Linéaire, Dégressif)	(fourchette d'années)
Fonds commercial	Non applicable	
Logiciels	Non applicable	
Constructions et agencements	Non applicable	
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Non applicable	
Matériel de transport	Non applicable	
Matériel de bureau	Non applicable	
Mobilier de bureau	Non applicable	

- **Fonds commerciaux :** NON APPLICABLE

- **Mali technique de fusion :** NON APPLICABLE

- **Immobilisations Financières :**

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat. L'entité a décidé d'inscrire à l'actif les droits de mutation, commissions, et frais d'actes dans le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les frais d'acquisition sur titres de participation font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

- **Stocks :** NON APPLICABLE

- **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

- **Opérations en devises :** NON APPLICABLE

- **Provisions pour risques et charges :** NON APPLICABLE

Annexe aux comptes annuels

- **Indemnité de fin de carrière :** NON APPLICABLE

2.4 Informations diverses

- **Droits à formation :** NON APPLICABLE

- **Honoraires de commissariat aux comptes :**

Le montant des honoraires des commissaires figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2K euros HT au titre des honoraires de certification des comptes

- **Intégration fiscale :** NON APPLICABLE

3 Informations relatives au bilan, compte de résultat et hors bilan

Annexe aux comptes annuels

Voir tableaux à suivre :

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	501 936					501 936
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	330					330
	Prêts et autres immobilisations financières	1 688					1 688
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**503 954**					**503 954**
	TOTAL	**503 954**					**503 954**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	21 936			21 936
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**21 936**			**21 936**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**21 936**			**21 936**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 688	1 688	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 809	1 809	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**3 496**	**3 496**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 733	5 733		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	68 099			68 099
	Autres dettes	140 560			140 560
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**214 392**	**5 733**		**208 659**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 425			

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**5 733**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**5 733**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	5 733	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	17 000,00	10,0000	170 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**17 000,00**	**10,0000**	**170 000,00**

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

NEANT

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
FORMES ET VOLUMES SARL		722 366	100,00	51 036
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				